



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES & TECHNIQUE

PROCES VERBAL N° 07

Réunion de bureau du : 20 novembre 2017

A : 18 h 00

Lieu : Antenne de Rouen

Présidence : M. Michel LECONTE

Membres présents : MM. Vincent ALVAREZ, Stéphane BREDEL, Jean-François DEPARIS, Raphaël GRIEU, Michel MONNIER, Jean-François VIOLETTE.

Assiste à la réunion : M. Jean-Pierre GALLIOT, animateur du pôle

§§§§

FOOTBALL D'ANIMATION

RAPPEL A TOUS LES CLUBS

La commission rappelle que les dossiers doivent comprendre :

- 1- la feuille de liaison,
- 2- la Feuille de composition de toutes les équipes avec les numéros de licence.

L'absence d'un de ces documents entraînera une amende au club recevant pour dossier incomplet.

Elle rappelle également que, en application des Règlements Généraux de la LFN, pour toute licence manquante, le club se voit pénaliser d'une amende de 5€, depuis le 1^{er} novembre 2017.

Le club recevant se doit de vérifier et s'assurer que la feuille de match est complète et correctement remplie.

Tout club absent à un plateau est considéré « Forfait » et se voit infliger l'amende correspondante conformément aux règlements du DFSM (cf. site du DFSM – Rubriques « Documents », « Statuts & Règlements » puis « Statuts » - fichier « Droits et pénalités financières »).

§§§§

CATEGORIES U7 & U9 :

Il est nécessaire de limiter le nombre d'équipes en fonction des capacités d'accueil. La répartition des clubs par secteur sera à rééquilibrer. La création d'un secteur supplémentaire pour la prochaine saison semble nécessaire.

Chaque plateau ne peut compter que 3 équipes maximum par club.

Il est retenu les sanctions suivantes pour le contrôle des feuilles de liaison et de matchs :

Amendes de :

- * 5 € par licence manquante (joueurs & éducateurs).
- * 30 € pour absence de feuille de liaison et de matchs après réclamation.
- * 17 € pour envoi hors délai de la feuille de liaison et de matchs.



* 7 € pour insuffisance dans la rédaction de la feuille de liaison.

CATEGORIE U11

La finale du challenge U11 se déroulera sur l'antenne de Dieppe (Terrain à définir).

Rappel : Arbitrage obligatoire par un adulte au centre pour les U11.

Le coup de pied de réparation à 9m est toujours d'actualité pour les U11.

§§§§

FESTIVAL U13 PITCH

La finale U13 Pitch se déroulera sur l'antenne de Rouen (Terrain à définir).

Le District de Football de Seine-Maritime aura 6 équipes qualifiées pour la finale régionale.

La finale de la coupe de district U13 se déroulera sur l'antenne du Havre (Terrain à définir).

§§§§

CALENDRIER DE LA 2^{ème} PHASE

En raison de la modification du calendrier des vacances scolaires, le calendrier ci-dessous est retenu pour la 2^{ème} phase

Dates	Janvier			Février				Mars				Avril				Mai			Juin							
	13	20	27	3	10	17	24	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	10	16	23	30
U13	futsal	C	futsal	finale futsal DFSM	C	J1				J2	J3	J4	C	J5	J6				J7	J8	J9	C Finale	JJM			
Festival U13		2 ^e T			3 ^e T								Finale													
U 11	P1	P2	P3	Consoles	P4	P5				J1	J2	J3	J4	J5	Consoles				MR	MR			JJM			
Challenge U11				2 ^e T											3 ^e T							Finale				
U9			P1	P2	P3	P4				P5	P6	P7	P8	P9	P10				P11	P12	P13					
U7			P1	P2	P3	P4				P5	P6	P7	P8	P9	P10				P11	P12	P13					
	P : Plateau			C : Coupe			MR : Match de rattrapage				JJM : Journée Jean Méréault															
	Journée Nationale des Débutants :						26-mai				Antenne de Dieppe															
							10-juin				Antenne du Havre															
							09-juin				Antenne de Rouen															

Le Président de la Commission
Michel LECONTE

Le secrétaire de la commission
Jean-François DEPARIS